# La pseudo-entité

Une pseudo-entité est un regroupement d’entités et d’association qui forme une notion proche de celle d’entité.

Par exemple : des salles dans lesquelles des films sont projetées à certaines date et heure.

Le modèle suivant pourrait répondre à cette formulation :



Mais une vérification simple permet de vérifier qu’il ne s’agit pas d’une véritable association ternaire (« à 3 pattes »). Il suffit de se poser ces 3 questions :

* pour 1 film et 1 salle, est-il possible d’avoir 1 à n projections ? OUI
* pour 1 film et 1 projection, est-il possible d’avoir 1 à n salles ? OUI si le film peut être projeté en même temps dans plusieurs salles
* pour 1 salle et 1 projection, est-il possible d’avoir 1 à n films ? NON, 1 seul film est possible

Si la réponse est ‘oui ‘ à ces 3 questions, c’est bien une association ternaire. Ici ça n’est pas le cas.

On a ici une contrainte d’intégrité fonctionnelle : la connaissance d’une occurrence de créneau et d’une occurrence de salle détermine la connaissance d’une seule occurrence de film : la flèche (CIF) représente cette contrainte



La pseudo-entité est un autre moyen de représenter que, ici, l’ensemble « CRENEAU – être séance – SALLE » permet former un ensemble qu’on appelle « pseudo-entité » et qu’on peut nommer SEANCE par exemple. La SEANCE peut alors être reliée de manière cohérente à FILM :

* une séance (un créneau et une salle) projette un et un seul film
* et un film est projeté à 1 ou plusieurs séances.

On représente la pseudo-entité en encadrant l’ensemble des entités et association que la constituent :

-